

## Le culte de la Croix chez les Grecs (Suite et fin)

In: Échos d'Orient, tome 5, N°5, 1902. pp. 257-264.

---

Citer ce document / Cite this document :

Bernardakis P. Le culte de la Croix chez les Grecs (Suite et fin). In: Échos d'Orient, tome 5, N°5, 1902. pp. 257-264.

doi : 10.3406/rebyz.1902.3416

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz\\_1146-9447\\_1902\\_num\\_5\\_5\\_3416](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1902_num_5_5_3416)

---

# LE CULTE DE LA CROIX CHEZ LES GRECS

(Suite et fin <sup>(1)</sup>)

## II. — LES AUTRES FÊTES DE LA CROIX.

1<sup>o</sup> *Adoration de la croix, le Vendredi-Saint.* — Aussitôt que la croix fut découverte, l'Église de Jérusalem consacra à son adoration le jour même où elle célébrait les solennités de la Passion. C'est un fait généralement admis. En 398, Mélanie assistait à cette cérémonie; elle en fit le récit à saint Paulin, qui nous l'a transmis brièvement dans une de ses lettres. Cette cérémonie, d'après le saint évêque, n'avait lieu qu'une fois l'an, au temps de Pâques (2). Nous en avons une description plus ancienne et plus détaillée dans la *Peregrinatio Sylviæ* (3), que nous allons reproduire en la résumant un peu.

Le Vendredi-Saint, à la deuxième heure, c'est-à-dire vers 8 heures du matin, les fidèles, qui ont passé la nuit à Gethsémani et se sont déjà rendus une fois processionnellement au Calvaire pour entendre la lecture de la Passion et l'allocution de l'évêque, s'assemblent tous devant l'édicule de la croix. L'évêque s'assied sur sa chaire. Devant lui, on place une table couverte d'une nappe. On apporte le grand reliquaire d'argent doré, on en retire la croix et le titre que l'on dépose sur la table. L'évêque tient des deux mains l'extrémité des bois précieux; à ses côtés, les diacres, debout, exercent la plus stricte surveillance pendant que les fidèles et les catéchumènes passent un à un, s'inclinent, baisent la croix, et se retirent. Cette surveillance minutieuse n'était pas une précaution inutile. N'advint-il pas un jour qu'un pèlerin d'une piété peu scrupuleuse détacha avec les dents un morceau de la croix pour s'en faire une relique? Les diacres sont là pour empêcher le fait de se reproduire. Chacun peut toucher la croix et le titre du front et

des yeux, mais il doit aussitôt se retirer. Il n'est permis à personne d'y porter la main.

Ajoutons à cette description les curieux détails fournis par le martyr Antonin (1), qui vint à Jérusalem vers l'année 570.

Quand, dit ce pèlerin, on apporte la croix de l'édicule qui la renferme à l'atrium ouvert où doit avoir lieu l'adoration, une étoile apparaît dans le ciel, l'accompagne et reste au-dessus d'elle tout le temps de l'adoration. On a la coutume d'offrir de l'huile à bénir dans des flacons remplis à moitié. Dès que ces flacons touchent la croix, l'huile se met en ébullition, prête à s'échapper si l'on ne s'empresse de les fermer. Lorsqu'on emporte la croix, l'étoile la suit à nouveau pour disparaître, dès que celle-ci est remise dans l'édicule.

De Jérusalem, cette cérémonie passa bien vite à toutes les églises d'Orient. La relation du pèlerinage d'Arculfe, écrite par Adammanus, nous donne des renseignements intéressants sur la vraie croix et sur la manière dont se faisait l'adoration à Constantinople. Arculfe visita Jérusalem vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Depuis longtemps déjà, la Ville Sainte avait cédé son précieux dépôt à la cité de Constantin. C'est donc à Sainte-Sophie que le pèlerin put satisfaire sa dévotion. Dans la partie septentrionale de cette église, on montrait alors une très grande et très belle armoire renfermant le reliquaire en bois qui contenait la vraie croix. La précieuse relique se composait de trois pièces: le montant principal divisé en deux parties égales et la traverse. Quand on ouvrait le reliquaire, il s'en dégagéait une odeur suave comme celle d'un bouquet formé de toutes les fleurs odoriférantes, un parfum délicieux qui enivrait de joie tous ceux qui se

(1) Voir les *Echos d'Orient*, t. V (avril 1902), p. 193.

(2) MIGNE, P. L., t. LI, col. 529.

(3) GAMURRINI, dans les *Studi e documenti di storia e diritto*, anno IX (1888), p. 160.

(1) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, édit. Tobler, Genève (1877), p. 102.

trouvaient dans l'enceinte de la grande église. Des nœuds de ces trois bois précieux sortait un liquide embaumé semblable à de l'huile, dont la moindre goutte, appliquée à un malade, lui rendait la santé, quelle que fût sa maladie. L'ouverture de ce reliquaire n'avait lieu que trois fois par an, les trois derniers jours de la Semaine Sainte. Il était alors exposé sur un autel d'or de deux coudées de long et une de large. Le Jeudi-Saint, l'empereur, les officiers de la cour, l'armée, et les laïques venaient solennellement l'adorer. Le Vendredi-Saint, c'était le tour de l'impératrice, des matrones et des femmes du peuple, suivies, le Samedi-Saint, du patriarche et du clergé qui venaient aussi baiser la croix pour la reporter ensuite à sa place (1).

L'adoration de la croix prolongée durant trois jours paraît être une coutume spéciale à Constantinople, où l'immense affluence des fidèles ne permettait pas à tout le monde de défilé le même jour. Aussi Rome qui, vers cette époque, empruntait à Byzance cette cérémonie et avec elle le trisagion chanté en grec, l'a-t-elle exclusivement réservée au Vendredi-Saint.

Chose étonnante, dès que l'adoration de la croix du Vendredi-Saint passe de l'Eglise grecque à l'Eglise latine, cette cérémonie disparaît complètement de l'Orient. Les plus anciens ménologes connus ne la mentionnent pas; et c'est en vain qu'on en chercherait des traces dans toute la série des livres liturgiques édités jusqu'à nos jours.

Le patriarche de Constantinople, Sophron, a rétabli, en 1864, l'adoration de la croix du Vendredi-Saint, mais avec des modifications importantes. Ce n'est plus devant la relique de la vraie croix que l'on vient se prosterner, mais devant la croix en bois, qui, dans toute église grecque, se trouve plantée derrière l'autel, et porte, en dehors de la traverse sur laquelle est peinte l'image du Crucifié, une seconde traverse placée plus bas, qui sert de base

à deux planchettes légères représentant, celle de droite, l'image de la Sainte Vierge, et celle de gauche, l'image de saint Jean. Je vais décrire cette cérémonie, telle qu'elle se pratique actuellement dans toutes les églises grecques. Elle a lieu au milieu de l'admirable office de la Passion, marqué pour la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, et qui se célèbre plus communément aujourd'hui le soir du Jeudi-Saint.

Après le cinquième évangile de la Passion, lorsque les chantres achèvent le *θεοτοκίον* de la quatorzième antienne, le célébrant, revêtu de l'étole et de la chasuble, sort du sanctuaire par la porte du Nord, précédé des céroféraires et de deux diacres qui encensent. Il s'avance lentement, tenant la croix de ses deux mains, et chante trois fois, sur le ton de l'évangile, avec une voix pleine de componction :

Aujourd'hui est suspendu sur un gibet celui qui a suspendu la terre au-dessus des eaux.

Puis il poursuit en faisant une pause légère à la fin de chaque vers.

Le Roi des anges est ceint d'une couronne d'épines. Celui qui enveloppe le ciel dans les nuages est enveloppé d'une pourpre dérisoire. Celui qui a délivré Adam dans le Jourdain a reçu un soufflet. L'Epoux de l'Eglise a été attaché avec des clous. Le Fils de la Vierge a été transpercé avec une lance. Nous adorons ta passion, ô Christ! Nous adorons ta passion, ô Christ! Nous adorons ta passion, ô Christ! Montre-nous ta glorieuse résurrection.

Ce beau tropaire est ensuite chanté en entier par le premier chœur. Le célébrant, pendant ce temps, fixe la croix au milieu du naos, où elle restera jusqu'au Samedi-Saint, puis il se retire après l'avoir baisée. L'office se poursuit avec ses émouvantes prières, tandis que le clergé et le peuple viennent tour à tour se prosterner devant la croix.

\*  
\* \*

2<sup>o</sup> Adoration de la croix du III<sup>e</sup> dimanche du Carême. — C'est l'adoration de la croix du Vendredi-Saint, transformée en fête

(1) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, p. 193-195.

solennelle de six jours et transférée à la mi-carême. On a choisi cette date, dit le synaxaire du Triodion, afin d'encourager les fidèles au milieu du stade de la pénitence. Si le dégoût du jeûne s'empare du chrétien, rien n'est plus propre à ranimer son ardeur que la considération des souffrances acceptées par l'Homme-Dieu pour son salut et la comparaison de ses propres peines avec la Passion de Jésus-Christ. L'adoration de la croix, ainsi jetée au milieu du Carême, en adoucit les amertumes, comme le bois jeté par Moïse dans la source amère du désert en adoucit les eaux pour désaltérer le peuple de Dieu.

Il est difficile de déterminer à quel moment précis fut déplacée cette fête. A Jérusalem, c'était un fait accompli avant le milieu du VII<sup>e</sup> siècle. L'homélie prononcée par saint Sophrone à l'adoration de la mi-Carême en est la preuve. A Constantinople, il est certain que, vers 670, époque du pèlerinage d'Arculfe, en dehors de la fête de l'Exaltation, la croix n'était exposée et adorée qu'aux trois derniers jours de la Semaine Sainte. Saint Germain, qui occupa le trône patriarcal de 715 à 730, est le premier qui nous ait laissé un discours sur la *stavroproskynisis* du Carême. Le changement qui nous occupe se produisit donc entre 670 et 730. Je n'essayerai pas de préciser davantage. Bède (1), il est vrai, vers 720, nous donne les mêmes indications qu'Arculfe, mais il n'a fait, apparemment, que résumer ce dernier, et sans doute sans se mettre en peine de savoir si ses renseignements continuaient à être exacts.

Le *Calendarium constantinopolitanum* (2) de Morcelli semble signaler indirectement cette fête. Il renvoie, en effet, pour l'évangile du lendemain de l'Exaltation, à l'évangile de la croix qui se lisait alors comme aujourd'hui au III<sup>e</sup> dimanche de Carême.

Dans le typicon de Sainte-Sophie, on est étonné de voir l'adoration de la croix

mentionnée seulement du mardi au vendredi suivant (1). Cette difficulté se résout aisément si l'on jette un coup d'œil sur la même fête décrite par Constantin Porphyrogénète (2). Le dimanche matin, dit cet empereur, on dispose les trois croix dans le skevophylakion (sacristie) du palais. Pendant la troisième ou la sixième ode de Matines, le protopope les oint de baume et de parfums. L'une est ensuite portée à la nouvelle église par un diacre. Le papias ou gardien du palais, revêtu du scaramangion et du sagion de pourpre, et accompagné du protopope, porte la seconde à Saint-Etienne de Daphné. La troisième reste dans le palais même. Ce n'est que le lendemain lundi, après la messe, que la croix exposée dans l'église de Daphné est transportée à Sainte-Sophie. La fête, commencée le dimanche et le lundi au palais, se poursuivait donc à Sainte-Sophie à partir du mardi.

Aujourd'hui, à en juger par le typicon du monastère de l'Evergète de Constantinople (3), la fête est restée ce qu'elle était au XII<sup>e</sup> siècle.

Dès le samedi soir, avant le commencement des Vêpres, la croix est placée sur l'autel pour y rester jusqu'au vendredi suivant, sauf aux heures d'adoration. Un cierge brûle constamment auprès d'elle.

Le dimanche matin, à la fin des Matines, on la place sur un plateau bien orné et garni de fleurs. Après la grande doxologie, pendant qu'on chante solennellement le trisagion, le célébrant encense l'autel et la croix, et tenant celle-ci avec le plateau au-dessus de sa tête, il se dirige processionnellement vers le milieu de l'église, fait trois fois le tour de la table préparée à cet effet, chante l'exclamation *Σοφία ὁρθοί* et dépose la croix. Puis il chante seul le tropaire *Σῶσον κύριε* et fait encore une fois le tour de la table en s'arrêtant à chaque côté pour encenser.

(1) DMITRIEVSKI, *Opisanie liturgitckeskib rukopisei*, t. I<sup>er</sup>, Τριζά, p. 120.

(2) MIGNE, P. G., t. CXII, col. 1017.

(3) Voir DMITRIEVSKI, *op. cit.*, p. 527 et suiv.

(1) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, p. 233.

(2) T. I<sup>er</sup>, p. 148.

Pendant ce temps, chacun des deux chœurs répète successivement le même tropaire. On procède ensuite à l'adoration qui se fait suivant le rite décrit pour la fête de l'Exaltation. Chaque adorateur en se retirant reçoit quelques fleurs de la main du patriarche si celui-ci assiste à l'office.

Cette cérémonie se renouvelle le mercredi et le vendredi suivants entre None et la messe des présanctifiés. Autrefois, suivant saint Théodore Studite (1), elle avait lieu à chacun des six jours que dure la fête.

Chacun de ces six jours a un office propre complet qui le dispute en magnificence avec celui de l'Exaltation. Le *kontakion* est de saint Romain, les canons et les *triodia* de saint Théophane, de saint Théodore Studite et de saint Joseph, son frère. Les tropaires chantés pendant l'adoration de la croix sont attribués à l'empereur Léon le Sage. Le premier rappelle le caractère royal que nous avons reconnu aux fêtes de la croix. En voici la traduction :

Accourez, fidèles, adorons le bois vivifiant, sur lequel le Christ, Roi de gloire, étendit volontairement ses bras pour nous élever et nous rendre notre antique béatitude, nous qu'autrefois l'ennemi, par l'appât du plaisir, a dépouillés et exilés loin de Dieu. Venez, fidèles, adorons le bois qui nous a rendus capables de briser la tête de nos ennemis invisibles. Venez, toutes les familles des nations, honorons de nos hymnes la croix du Seigneur. Salut, ô croix, parfaite rédemption d'Adam déchu. En toi, nos rois très fidèles se glorifient, parce que c'est par ta force qu'ils subjuguèrent puissamment le peuple ismaélite. Et nous, chrétiens, nous te baisons maintenant avec crainte; et nous glorifions Dieu qui a été cloué sur toi, disant : Seigneur, qui as été crucifié, aie pitié de nous, car tu es bon et tu es l'ami des hommes.

Le troisième de ces tropaires ne pâlit pas à côté des œuvres des grands hymnograpes. Je le cite aussi en terminant :

Aujourd'hui, l'Inaccessible par nature devient accessible pour moi, et il souffre la pas-

sion pour me délivrer de mes passions. Celui qui rend la lumière aux aveugles reçoit les crachats des lèvres impies et présente son dos aux fouets pour des captifs. Et son innocente mère, le contemplant sur la croix, s'écrie dans sa douleur : « Hélas, mon fils, pourquoi as-tu fait cela ? Toi qui l'emportes en beauté sur tous les mortels, tu parais inanimé, sans forme et sans beauté. Hélas ! ô ma lumière ! je ne puis te considérer dans ton sommeil. Mes entrailles sont transpercées ; un glaive terrible me traverse le cœur. Mais je glorifie ta passion, j'adore ta miséricorde, Seigneur magnanime, gloire à toi ! »

\*  
\*  
\*

3<sup>o</sup> *Procession ou sortie de la croix au 1<sup>er</sup> août.* — Cette fête est restée longtemps sans avoir de date fixe et de nom déterminé. Elle peut remonter à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Le *Kanonarion* du Sinaï, que nous avons déjà cité à propos de l'Exaltation, n'en parle pas. Dans le *Calendarium constantinopolitanum* de Morcelli, elle est inscrite au 31 juillet et s'appelle simplement adoration de la croix. Dans le typicon de Sainte-Sophie, elle est signalée au 1<sup>er</sup> août sous le titre curieux de βλπτισις τοῦ τιμίου σταυροῦ. Enfin, dans les ménées de la bibliothèque ambrosienne (1), elle est marquée au 30 juillet en des termes qui indiquent clairement la raison de son institution : « La sortie de la croix du palais et son entrée dans Sainte-Sophie, en attendant qu'elle soit portée à travers toute la ville pour conjurer les maladies très fréquentes en ce mois. »

Ces variations de date et de nom s'expliqueront d'elles-mêmes, quand nous aurons résumé le chapitre de Constantin Porphyrogénète intitulé : *Ce qu'il faut observer le 1<sup>er</sup> août à la sortie de la vraie croix* (2).

Si le 1<sup>er</sup> août tombe un dimanche, y est-il écrit, dès le dimanche précédent 25 juillet, on prépare la croix dans le *skevophylakion* du grand palais. Pendant le chant de la troisième ou de la sixième ode de Matines, le protopope vient l'oindre de baume et de parfums

(1) ACTA SANCT., t. VII, juillet, p. 129.

(2) *De ceremoniis aulae byzantinae*, II, 7, MIGNE, t. CXII, col. 1005 et suiv.

(1) MIGNE, P. G., t. XCIX, col. 1716.

et l'exposer dans l'église à la vénération des fidèles. A la fin des Matines, le clergé chante les tropaires de l'adoration de la croix, et les despotes, s'ils le veulent, viennent l'adorer. Ensuite, le *papias*, revêtu du *scaramangion* et du *sagion* de pourpre, escorté par le protopope de Daphné, le clergé royal, les *diétaires* de Saint-Etienne et du palais, qui tous ont un cierge à la main, la porte, en la tenant élevée sur sa tête, jusqu'au narthex de Saint Basile, en passant par le cadran solaire et le chrysotriclinon. Là, le Sénat vient solennellement l'adorer. Le cortège reprend ensuite sa marche, s'avance jusqu'au palais de Daphné, et entre dans l'église Saint-Etienne où le *papias* dépose la croix.

Le 28 juillet, la croix sort du palais et on commence à la promener à travers la ville reine et gardée de Dieu pour en sanctifier tous les quartiers, toutes les maisons. On la porte aussi sur les murailles, afin que les faubourgs aussi bien que la ville participent aux grâces et aux bénédictions qu'elle répand sur son passage. Le 13 août, au matin, la procession rentre au palais sacré et la croix est déposée sur le trône du chrysotriclinon. On chante les tropaires accoutumés; le protopope de Daphné récite *Ἐκτενῆς* et on termine en disant la prière: *Ἐπουράνιε βασιλεῦ, τοὺς πιστοὺς βασιλεῖς ἡμῶν στερέωσον* (1).

Peu après, le *papias*, avec la même escorte, sanctifie tous les appartements du palais en les parcourant avec la croix, puis il dépose son précieux fardeau dans l'oratoire de Saint-Théodore. Sur le soir, il se rend à l'église du Phare et confie la croix au *skévophylax*. Le lendemain matin, 14 août, ce dernier, aidé du protopope, l'essuie avec soin et la remet à sa place pendant la troisième ou sixième ode de Matines.

Mais si le 1<sup>er</sup> août tombe un lundi, poursuit Porphyrogénète, c'est le dimanche 24 juillet que ces cérémonies commencent. S'il tombe en tout autre jour de la semaine, la procession de la croix commence le dimanche qui le précède immédiatement, c'est-à-dire le 30 juillet si le 1<sup>er</sup> août est un mardi, le 29, si c'est un mercredi et ainsi de suite.

Porphyrogénète se propose seulement de décrire les cérémonies du palais, aussi

(1) Cette prière se récite ordinairement à la fin des Vêpres et à la fin des Matines. Les rubriques la prescrivent par l'expression *στερεῶμεν τοὺς βασιλεῖς* ou même par le verbe *στερεῶ* tout seul. Reiske, annotateur du Porphyrogénète, en donne une explication un peu obscure et inexacte.

ne parle-t-il pas de Sainte-Sophie. Mais il est évident que la croix y était portée et adorée, comme elle était successivement déposée la nuit, puis adorée dans les principales églises de la ville durant cette procession de quinze jours. Et comme le point de départ de cette procession variait entre le 24 et le 30 juillet, le jour de l'entrée de la croix à Sainte-Sophie ne pouvait être rigoureusement fixé. Cette remarque suffit à expliquer la variété des dates assignées à cette fête.

La variété des noms se comprend tout aussi aisément. Le nom de *βάπτισις τοῦ αἵμιου σπυροῦ*, qu'on trouve dans le typicon de Sainte-Sophie, fait allusion à l'onction de baume pratiquée sur la croix au début de la cérémonie (1); celui d'adoration de la croix rappelle l'adoration qui s'accomplissait à chaque arrêt; celui de *προόδος* ou *προέλευσις* s'adresse à la fête envisagée dans son ensemble. C'est peut-être lorsque Constantinople fut dépouillée de ses précieuses reliques qu'on établit les dates fixes que nous lisons encore dans les dernières éditions des ménées. Ces dates sont: 31 juillet, *προεόρτιον* ou vigile de la procession de la croix; 1<sup>er</sup> août, procession de la croix; 14 août, rentrée de la croix au palais. Le retour de la croix au palais est seulement signalé au synaxaire. Rien dans l'office du jour ne le rappelle. Le *προεόρτιον* n'a de propre que les tropaires des Vêpres.

La fête proprement dite a tout un office propre, mais anonyme. A la fin de Matines, adoration de la croix comme au III<sup>e</sup> dimanche de Carême. L'office célèbre surtout la croix, préservatif contre toutes les maladies; mais la note royale n'en est pas absente. On peut en juger par ce tropaire, le dernier des Laudes:

Seigneur, qui as combattu avec le très doux roi David, sou mets l'étranger, combats avec notre roi fidèle, abats nos ennemis par l'arme de la croix. O Dieu compatissant, montre-nous

(1) Cet usage d'oindre la croix avec du baume était aussi en vigueur à Rome autrefois pour la fête de l'Exaltation. JOAN. DIAC., *de Eccles. Lateran.* ap. MABILLON, *Mus. Ital.* t. II, p. 572.

tes anciennes miséricordes, qu'on sache vraiment que tu es Dieu, et que, confiants en toi, nous sommes vainqueurs, par l'intercession de ta Mère sans tache qui implore sans cesse pour nous la grande miséricorde.

En Russie, la fête de la procession de la croix est caractérisée par une procession des plus imposantes. Le clergé et tout le peuple se rendent en grande pompe à la rivière la plus proche, portant solennellement toutes les saintes images. L'affluence est toujours considérable. Au milieu de ce peuple à la foi étonnante, malheur à celui qui, n'assistant pas à la procession, ne se découvrirait pas sur son passage! Arrivé à la rivière, le célébrant plonge à trois reprises la croix dans l'eau et la fait égoutter à chaque fois dans un verre. Cette eau sert à asperger la foule.

Ce rite inconnu chez les Grecs aurait-il été, à une époque très reculée, emprunté à l'Eglise byzantine qui l'aurait abandonné depuis? Nous n'avons pas de documents pour résoudre la question. Si on pouvait l'affirmer, ce serait la meilleure explication à donner pour la désignation de cette fête sous le nom de *βήπτισις τοῦ τιμίου σταυροῦ* que l'on trouve dans le typicon de Sainte-Sophie.

\* \*

4<sup>e</sup> 7 mai, *apparition de la croix à Jérusalem*. — Cet événement eut lieu en 351, sous l'empereur Constance. Saint Cyrille, témoin oculaire, en fait lui-même le récit dans la lettre à Constance qui lui est attribuée (1).

Le jour de la Pentecôte, dit-il, vers la troisième heure, une immense croix de lumière a apparu dans le ciel au-dessus du Golgotha s'étendant jusqu'au mont des Oliviers. Elle n'a pas été vue de quelques-uns seulement, mais de toute la population de la ville. Elle n'est pas passée rapide comme l'éclair, mais chacun a pu la contempler de ses yeux pendant plusieurs heures. Son éclat l'emportait incontestablement sur celui des rayons du soleil, qui, dans le cas contraire, l'aurait certainement fait pâlir. A ce spectacle, tout le

peuple courut aussitôt à l'église, pénétré à la fois de joie et de crainte. Tous les rangs, tous les âges, toutes les races s'y trouvèrent confondus. Chrétiens et païens, d'une voix unanime, glorifiaient Jésus-Christ, l'auteur de cette grande merveille.

Le même fait est signalé par Socrate (1). La chronique pascale (2) en indique le jour et l'année et nous dit qu'une couronne ayant la forme d'un arc-en-ciel entourait la croix. Elle ajoute que la croix fut aperçue à la même heure par Constance et son armée en Pannonie et qu'elle fut le prélude de sa victoire sur Magnence.

L'*ἀπολυτίκιον*, tropaire principal du jour, semble faire allusion à cette double apparition. Le voici :

La forme de ta croix, que tu as déployée de la montagne sainte au lieu du Calvaire, a brillé d'un éclat plus vif que le soleil. Tu as manifesté, ô Sauveur, ta puissance qui réside en elle en fortifiant par son moyen nos rois fidèles. Garde-les toujours en paix, par l'intercession de la Mère de Dieu, ô Christ, notre Dieu, et sauve-nous.

L'apparition de la croix est une fête sans solennité. Le *Kanonarion* du Sinai et le *Calendarium* de Morcelli ne la mentionnent pas; mais elle se trouve dans le typicon de Sainte-Sophie et le ménologe basilien. Elle ne fut probablement pas célébrée à Constantinople avant le ix<sup>e</sup> siècle. Elle a un office complet. Le canon est attribué à Jean le Moine.

\* \*

5<sup>e</sup> 6 mars, *invention de la croix*. — L'importance exceptionnelle prise par la cérémonie de l'hypsôsis aurait-elle fait oublier aux Grecs eux-mêmes le véritable objet de la fête de l'Exaltation, au point qu'ils aient fini par ne plus voir dans cette solennité que la mémoire de la première ostension de la croix? On serait tenté de le croire en voyant signalée dans le typicon de Sainte-Sophie l'Invention de la croix. Mais cette mention, hâtons-nous de le dire,

(1) MIGNÉ, P. G., t. XXXIII, col. 1169.

(1) MIGNÉ, P. G. t. LXVII, col. 276.

(2) *Ibid.*, t. XCII, col. 729.

ne se trouve pas dans les autres anciens ménologes ou *typica*. Même dans celui de Sainte-Sophie, parmi les mémoires célébrées le même jour, l'Invention de la croix ne vient qu'au quatrième rang. Elle était donc ce qu'elle est encore dans les ménées actuels, une simple mention au synaxaire. Elle n'entra jamais en ligne de compte dans la constitution de l'office. On ignore le motif qui a déterminé le choix du 6 mars pour cette mémoire. Peut-être est-il basé sur quelque légende apocryphe de la croix semblable à celle qui a fait adopter le 3 mai pour la même fête chez les Latins (1).

\*  
\*\*

6<sup>o</sup> *Office ferial des mercredis et des vendredis*. — Abriter la croix dans une magnifique basilique et la faire honorer solennellement chaque année pendant les fêtes de la Dédicace n'était pas assez pour la piété reconnaissante de Constantin. Il ordonna encore qu'on sanctifiât à l'égal du dimanche, par l'abstention de tout travail, le vendredi, jour consacré à la passion et à la croix (2). Cette loi tomba très vite en désuétude. Saint Auxence travailla plus tard à la faire rétablir et demanda pour le vendredi la vacance des tribunaux et la cessation des affaires. S'il n'eut pas gain de cause sur ces deux points, il obtint du moins que le vendredi fût définitivement consacré à la croix (3). Le mercredi, déjà jour de jeûne dès les temps apostoliques, ne devait pas tarder à lui être consacré à son tour. L'usage d'adorer la croix le mercredi et le vendredi, au VI<sup>e</sup> siècle, était déjà parvenu dans l'ouest de la Gaule (4) où l'on vénérât une relique insigne de la vraie croix, donnée par l'empereur Justin

à sainte Radegonde. Cet usage, à la même époque, ne devait pas être récent en Orient où il avait pris naissance.

Les fêtes de la croix indiquées plus haut sont loin d'avoir épuisé l'inspiration des hymnographes; elle se déploie avec une richesse inouïe dans l'office ferial des mercredis et des vendredis, office qui n'est supprimé qu'aux fêtes ou mémoires d'une certaine solennité. Tous les mercredis et vendredis de Carême, tous les mercredis et vendredis du temps pascal ont leurs offices propres de la croix; mais comme la fête de Pâques se poursuit jusqu'à la veille de l'Ascension, ces offices n'ont pas de canons particuliers, on récite chaque jour celui de la Résurrection.

Les *triodia* du Carême sont l'œuvre des saints Théodore et Joseph. Pour le reste de l'année, l'*octoëchos*, qui comprend l'office ferial de huit semaines disposé selon les huit tons, présente encore une série de seize offices propres de la croix. Le canon des Matines est encore de Joseph. Il est toujours accompagné d'un autre canon en l'honneur de la Sainte Vierge.

La croix et la Vierge, voilà bien les deux grandes dévotions chères à la piété byzantine. Les canons de la Sainte Vierge sont aussi nombreux dans l'hymnographie grecque que ceux de la croix. Deux fois par semaine on les met côte à côte. En outre, toute prière publique est parsemée de nombreux tropaires en l'honneur de la Mère de Dieu, appelés *Theotokia*. Le mercredi et le vendredi, bon nombre de ces tropaires sont consacrés à honorer simultanément la croix et prennent à cause de cela le nom de *Stavrotheotokia*. Ce sont le plus souvent quelques réflexions touchantes prêtées à la Sainte Vierge au pied de la croix. En voici un spécimen :

O étrange merveille! ô mystère terrible! comment l'Immortel par nature se trouve-t-il suspendu sur un gibet? comment goûte-t-il maintenant la mort? Comment l'Innocent est-il condamné? Cache ta lumière et frissonne, ô soleil, en voyant cet attentat, disait la Vierge gémissante en regardant suspendu sur la croix le Christ qu'elle a enfanté.

(1) Pendant le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècles, à la date du 12 décembre, on célébrait encore une autre fête ayant rapport à la croix. C'est la mémoire de la victoire accordée par Dieu au très pieux empereur contre l'impie Chosroès, roi de Perse. Le résultat de cette victoire fut, on le sait, la restitution de la croix enlevée depuis quinze ans. Cette fête ne se rencontre que dans le *Calendarium* de Morcelli.

(2) SOZOMÈNE, dans MIGNE, P. G., t. LXVII, col. 881.

(3) ACTA SANCT., février, t. II, p. 780.

(4) SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria martyrum*, t. I<sup>er</sup>, cap. v.



Ces petites compositions ainsi que les stichères et plus encore les tropaires qui, aux Matines, suivent la psalmodie, sont souvent admirables. Le mélode grec se sent à l'aise quand il s'agit de chanter la Vierge et la croix. Lorsque l'office liturgique aura reçu sa constitution définitive, le poète chantera encore la croix et la piété privée redira ses canons et ses acathistes (1).

Les mélodes russes se sont aussi exercés en slave sur le même sujet. Ces sortes de productions sont toujours bien accueillies, car la piété envers la croix conserve toujours dans l'Eglise grecque la même popularité.

*Constantinople.*

P. BERNARDAKIS.

## L'ÉGLISE GRECQUE-MELCHITE CATHOLIQUE

(Suite.)

### CHAPITRE V

IGNACE SARROUF, ÉVÊQUE DE BEYROUTH,  
ET L'AFFAIRE DE LA CONGRÉGATION DE  
MAR SEMAAN, 1797-1806 (2)

Les Congrégations grecques-melchites des Salvatoriens et des Chouérites sont constituées de telle sorte que le Supérieur général a seul le titre d'archimandrite, et que les couvents secondaires, véritables métokhia, ont souvent pour tout personnel le supérieur, chargé de veiller sur les propriétés et de les faire valoir. Le noviciat est situé à la maison-mère; la plupart des

religieux, par suite de la pénurie de prêtres séculiers, sont employés au saint ministère dans les paroisses.

Nous avons vu quand et comment furent établies ces deux Congrégations. La pénible situation du patriarcat catholique d'Antioche pendant toute cette période eût sans doute requis que les forces monastiques ne fussent pas ainsi divisées. En effet, les Grecs catholiques restaient soumis pour les actes religieux, qui, suivant la législation ottomane, ont des effets civils, à la dépendance des prêtres et des évêques orthodoxes, et ils n'obtinrent de la Porte le bérat d'émancipation définitive qu'en l'année 1847.

Cyrille VI Thanas avait si bien senti l'utilité de réunir les Salvatoriens et les Chouérites en une seule Congrégation qu'il avait assemblé à cette fin un Synode au couvent de Saint-Sauveur, en 1736. Ce Concile, sur lequel nous n'avons d'ailleurs

(1) Beaucoup de ces compositions sont encore inédites; d'autres sont anonymes. Voici cependant quelques noms d'auteurs de canons: Grégoire le Sinaïte, xiv<sup>e</sup> siècle; Constantin Dapontès, Matthieu Kamariôtès, Nicéphore Crétois, Nicolas Bellaras (1774), Paul de Xéropotamos (canon iambique), Chrysanthe de Chypre. Les trois mélodes suivants: Isidore Boucheras, patriarche de Constantinople, † 1349, Constantin Dapontès et Nicolas Blastos nous ont laissé chacun un acathiste.

(2) L'histoire de la Congrégation de Mar Semaan est tirée d'un manuscrit arabe compilé au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, et conservé aux archives de l'évêché grec catholique de Beyrouth. Ce manuscrit, de format petit in-4°, comprend 319 pages, dont un certain nombre sont en blanc. Il n'a pas de titre, et la fin manque. Tel qu'il est, il comprend, rangées sous 35 numéros (les trois derniers n'existent que dans la table des matières placée au commencement) une suite de pièces officielles, ou plutôt une copie de ces pièces avec un certain nombre de documents de valeur moindre et souvent nulle, mais le tout se rapportant à la Congrégation de Mar Semaan. — Lorsque nous citons ces pièces, nous donnons d'abord la date de

chacune d'elles, puis le numéro sous lequel on pourra la retrouver dans le manuscrit original. Chaque numéro comprend ordinairement plusieurs pièces. Le manuscrit ne contient aucune indication qui permette de dire par qui il a été compilé.

L'évêché de Beyrouth possède aussi en manuscrit une partie de la correspondance d'Ignace Sarrouf. C'est le registre sur lequel il copiait ou faisait copier ses lettres. Cette correspondance n'a aucun intérêt historique, mais on y trouve parfois des détails assez curieux sur les mœurs du pays à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Les choses ont bien changé depuis cette époque.